

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES ARMÉES

#### Arrêté du 24 mars 2025 fixant les taux d'avancement de groupe applicables aux personnels à statut ouvrier du ministère des armées au titre de l'année 2025

NOR : ARMH2502133A

Le ministre des armées, le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification et le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2016 portant sur la fixation du taux d'avancement de groupe de rémunération des personnels à statut ouvrier et fixant les modalités de reclassement consécutives à la création de groupes de rémunération nouveaux,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les taux d'avancement de groupe des personnels à statut ouvrier du ministère des armées pour l'année 2025 sont fixés ainsi qu'il suit :

- pour l'accès au groupe VII : 14 % ;
- pour l'accès au hors-groupe : 11 % ;
- pour l'accès au hors-groupe nouveau : 10 % ;
- pour l'accès à la hors-catégorie A : 11 % ;
- pour l'accès à la hors-catégorie B : 10 % ;
- pour l'accès à la hors-catégorie C : 8 % ;
- pour l'accès aux groupes T5 et T5 bis : 14 % ;
- pour l'accès aux groupes T6 : 11 % ;
- pour l'accès aux groupes T6 bis : 11 % ;
- pour l'accès aux groupes T7 : 11 %.

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 mars 2025.

*Le ministre des armées,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef de service*  
*des ressources humaines civiles,*  
J. MIFSUD

*Le ministre de l'action publique, de la fonction publique*  
*et de la simplification,*

Pour le ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur de la politique salariale*  
*et des parcours de carrière,*  
J. VENCATACHELLUM

*La ministre auprès du ministre de l'économie,*  
*des finances et de la souveraineté industrielle*  
*et numérique, chargée des comptes publics,*

Pour la ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur*  
*chargé de la 5<sup>e</sup> sous-direction*  
*de la direction du budget,*  
C. BOISNAUD